

TRI SUR CHANTIER: UNE AUGMENTATION DE 25 % DU TAUX DE VALORISATION DES RÉSIDUS DE CONSTRUCTION

Montréal, le 3 avril 2024 - [L'Association des professionnels de la construction et de l'habitation du Québec \(APCHQ\)](#) est fière de présenter les résultats prometteurs de son projet pilote de tri sur chantier des résidus de construction, de rénovation et de démolition (CRD).

[L'Association a lancé son projet pilote en février 2023](#), dans le but de documenter les conditions optimales pour une augmentation significative des matières récupérées et d'évaluer les véritables impacts du tri à la source. Sept entreprises de différentes régions ont volontairement participé au projet pilote, permettant ainsi la réalisation de onze projets. Le processus de planification, de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation a été uniforme pour tous les chantiers.

Des résultats encourageants pour une meilleure valorisation des résidus « Les dernières données de gestion des matières résiduelles (GMR) de RECYC-QUÉBEC indiquent qu'une fois les tris faits, c'est quand même 50 % des CRD qui se retrouvent^[1] à l'enfouissement, et ces derniers représentent près du tiers de toutes les matières dans les dépotoirs. Sachant que l'on peut atteindre une bien meilleure valorisation par le tri à la source, nous devons collaborer avec tous les acteurs de la chaîne de valeur pour poursuivre dans cette voie », affirme Maxime Rodrigue, président-directeur général de l'APCHQ.

Les résultats ont en effet démontré qu'en moyenne, le tri à la source sur les chantiers entraîne une augmentation de 25 % du taux de valorisation des résidus produits. Le tri en chantier permet de contribuer à l'objectif de RECYC-QUÉBEC de 70 % du taux de valorisation de ce type de matière. Les chantiers de construction ont une augmentation moyenne plus importante (28 %) comparativement à la rénovation (15 %).

Le tri à la source s'est avéré complémentaire aux centres de tri existants, maximisant ainsi le potentiel de valorisation des matières. Certaines d'entre elles étaient encore présentes dans les conteneurs de résidus mixtes, nécessitant d'être triées dans un centre.

Le tri en chantier ne s'accompagne pas nécessairement d'une augmentation des coûts liée à la gestion des matières résiduelles. Si on exclut le temps de main-d'œuvre, sur les onze chantiers

étudiés, six d'entre eux ont enregistré une légère diminution de coûts associés à la gestion des résidus de construction. Pour ce qui est du temps de main-d'œuvre supplémentaire lié au tri sur chantier, celui-ci est estimé à 12 h 30 pour des projets d'une durée de trois à neuf mois. Au bout du compte, en se basant sur le coût moyen pour la construction d'une maison unifamiliale neuve au Canada, selon les chiffres de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), en 2023, ceci ne représente que 0,1 % du budget total.

Vers une généralisation du tri à la source

Le tri à la source sur les chantiers représente une occasion tangible d'augmenter le taux de valorisation. Ce projet a permis aux participant.e.s de prendre conscience de la quantité de matériaux générés sur les chantiers, et la majorité des intervenant.e.s ont exprimé leur intention de poursuivre le tri à la source dans leurs projets futurs, en mettant principalement l'accent sur le bois.

« Toute l'équipe de Rocket Construction a trouvé assez facile de s'adapter à la nouvelle façon de traiter les déchets sur les chantiers. Après une semaine environ, nous avons constaté que cela ne prenait presque pas de temps supplémentaire pour trier les déchets à la source. Cela nous a conscientisés sur les types de matériaux que nous pouvons réduire, nous a permis d'améliorer notre gestion des commandes, et grâce à notre excellente collaboration avec Desourdy, de déchets, nous avons considérablement réduit la quantité de déchets envoyée à la décharge. C'est sûr que nous allons continuer! », s'exclame William Murray, cofondateur de Construction Rocket, l'une des entreprises participantes au projet.

Des efforts de sensibilisation et d'éducation seront cependant nécessaires pour généraliser cette pratique, notamment en aidant les entrepreneur.e.s à prendre les bonnes décisions pour mettre en œuvre du tri à la source adapté à leur région. De plus, une formation des entrepreneur.e.s et de l'ensemble des parties prenantes à l'écoconception des bâtiments et au tri à la source est indispensable.

